

## LA NOUVELLE FILIERE DE LA FORMATION FEDERALE

Jean Sarlangue (responsable de la commission formation) :

« La formation évolue, elle passe du menu à la carte. En effet, chacun y trouvera une formation qui correspond à son engagement en club, rigoureusement identique en terme de coût et moins longue en jours de présence. L'éducateur se formera en une année au lieu de deux. Le coût est de 3x70 euros, c'est à dire 70 euros pour le club, 70 euros pour l'éducateur, 70 euros pour le CTCA.

Cette formation n'offre que des avantages, tout en sachant qu'il faudra changer les habitudes des clubs et des éducateurs. »

### Trois publics trois brevets

- Brevet d'éducateur Ecole de rugby (moins de 13 ans)
- Brevet d'entraîneur jeune (plus de 13 à moins de 17 ans)
- Brevet d'entraîneur senior (plus de 17 ans)

### Pourquoi changer le dispositif de formation

- De quelques constats critiques...
  - cohérence nationale
  - longueur du dispositif
  - difficulté de mise en œuvre du dispositif de suivi de formation
  - manque de lisibilité
  - inadaptation du dispositif/attentes stagiaires
  - déséquilibre théorie/pratique
- ...à l'évolution d'un contexte
  - professionnalisation des éducateurs bénévoles
  - grille des obligations fédérales
  - rénovation des diplômes initiée par le MJSVA (Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative)

### Objectif de la rénovation fédérale

- Favoriser l'implication pédagogique du stagiaire dans l'accès à la certification (se former en faisant)
- L'évolution de la formation des éducateurs centrée sur l'acquisition de compétences
- faciliter l'accès des bénévoles à la formation fédérale (autoformation)
- rendre le dispositif plus lisible et opérationnel/ parcours de formation et compétence professionnelles à acquérir
- faciliter les procédures de validation d'acquis entre diplôme fédéraux et diplôme d'état (rénovation du dispositif de formation initiée au sein du MJSVA)